

D.I.U : CYTOMETRIE EN RECHERCHE ET EN CLINIQUE (FMC SPE)

Equipe Organisatrice

π Le Diplôme Inter-Universitaire de Cytométrie en Recherche et en Clinique est organisé conjointement par l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et les Universités de Grenoble I et de Reims Champagne-Ardenne en collaboration avec le centre de recherches du service de santé des armées.

π Coordonnateurs locaux : Prs J. DUFER et D. PLOTON.

Objectifs

π Dispenser et valider les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en recherche et en clinique des méthodes de la cytométrie.

Ce D.I.U s'inscrit dans le cadre de la Formation Médicale Continue.

Durée et Organisation

Quatre sessions d'enseignement (3 à Grenoble et 1 à Reims) comprenant, au total, 12 jours de cours magistraux (soit 96 heures) et 7 jours de travaux pratiques (soit 56 heures).

Le programme traitera les sujets suivants :

Fluorochromes ; Cytométrie en flux (CMF) ; Cytométrie par analyse d'images (CAI) ; Immunophénotypage d'une hémopathie lymphoïde chronique ; Cellules souches et progéniteurs en CMF ; Le cycle cellulaire : description, aspects morphologiques et biochimiques ; régulation ; Prolifération et CMF ; La GFP (Green Fluorescent Protein) et ses dérivés ; Microscope confocal ; Chimères GFP ; Etude de la cellule vivante ; FRET, FRAP, FLIM ; Quantification du contenu ADN par CAI ; Applications cliniques en oncologie ; Microdissection laser et profiling moléculaire ; Du noyau interphasique au chromosome mitotique ; Caryotype standard ; Cytogénétique moléculaire ; Etude des fonctions cellulaires par CMF ; Cytométrie en biologie végétale ; Cytométrie en bactériologie ; Biopuces.

Conditions d'inscription

Cet enseignement s'adresse aux médecins, pharmaciens, biologistes, ingénieurs et chercheurs impliqués dans les sciences de la vie. Le nombre d'inscrits est limité à une vingtaine de personnes chaque année.

Les candidats seront sélectionnés sur dossier par une commission pédagogique constituée des représentants du corps enseignant de chaque établissement organisateur et de leurs délégués.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

305 euros pour un étudiant de 3^{ème} cycle et pour une personne thésée 1 524,50 euros pour une personne thésée prise en charge par une institution (médecine du travail, C.P.A.M.).

Evaluation des connaissances

Les connaissances sont évaluées par un examen écrit national comportant deux épreuves de 1h 30 portant sur les enseignements (magistraux, pratiques et dirigés) et par un examen oral national portant sur tout le programme de l'enseignement. Ne sont autorisés à se présenter à l'oral que les candidats ayant obtenu la moyenne à l'écrit.

La validation du DIU est acquise si les candidats ont effectivement participé aux enseignements théoriques et pratiques et obtenu la moyenne à l'examen écrit et la moyenne à l'examen oral.

L'évaluation de l'enseignement est effectuée au travers d'un questionnaire écrit anonyme portant sur les objectifs de l'enseignement théorique et pratique, sur les qualités pédagogiques des enseignants et sur les suggestions pouvant améliorer la qualité de la formation.

Renseignements

Professeur D. PLOTON - U.F.R de Médecine

tél. 03.26.91.83.36

D.I.U : SOINS PALLIATIFS (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

π Pr T-D. NGUYEN (Directeur d'enseignement)

π Responsables de l'enseignement :

Dr Olivier DUBROEUCQ, médecin

Dr Antoine NEUVE- EGLISE, médecin

Martine DERZELLE, psychanalyste

Objectifs

π Approfondir des connaissances dans le domaine des sciences biomédicales et des sciences humaines pour développer une approche centrée sur la personne en fin de vie, dans son contexte familial, social et culturel.

π Acquérir des compétences cliniques, thérapeutiques, relationnelles, éthiques.

Durée et organisation

L'enseignement est délivré sur 2 années.

π La première année : 99 heures de cours et d'ateliers interactifs, regroupées sur un vendredi toute la journée et un samedi matin, une fois par mois, d'octobre à juin.

π La deuxième année : 64 heures de cours et d'ateliers et 40 heures de stage.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les docteurs en médecine, en pharmacie,
- les résidents ayant validé quatre semestres de stage,
- les internes après deux ans minimum de fonction,
- les titulaires d'un D.E.S ou d'un D.E.S.C,
- les professionnels des secteurs sanitaires, social et éducatif de niveau minimum BAC + 3 : infirmiers, psychologues, assistants socio-éducatifs, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés ou autres et ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle,

La reconnaissance des acquis professionnels, justifiant des connaissances et aptitudes requises pour l'inscription au D.I.U sera prononcée par le responsable pédagogique local. Par dérogation du responsable

local, peuvent également être admis à l'inscrire, dans les mêmes conditions de niveau et de titre et/ou de pratique professionnelle, d'autres candidats. Accord d'un des responsables de l'enseignement après entretien préalable à prendre auprès de Martine BOSSERELLE au 03.26.50.43.73. Inscription à la faculté de médecine jusqu'au 15 décembre 2007. Le nombre d'inscrits est limité à 25 personnes.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

450 euros en cas d'inscription à titre individuel

900 euros en cas d'inscription au titre de la formation permanente.

Evaluation des connaissances

Pour prétendre au contrôle des connaissances, il est obligatoire d'avoir assisté aux 2/3 des cours.

En fin de première année, il sera réalisé sous forme d'une épreuve écrite, anonyme, portant sur des questions et un cas clinique. Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à la moyenne seront admis à s'inscrire en deuxième année.

En fin de deuxième année, un mémoire préparé en cours d'année, sera soutenu par le candidat devant un jury. Ce travail fait l'objet d'une mention et d'une appréciation. Le stage est validant, il sera tenu compte de l'évaluation du responsable du stage et d'un rapport de stage écrit et présenté par le stagiaire.

Renseignements

Unité Mobile de Soins Palliatifs - Institut Jean Godinot

Mme Martine BOSSERELLE

B.P 171 - 51056 REIMS CEDEX

tél. 03.26.50.43.73 - fax 03.26.50.43.79

D.I.U : TRANSFUSION SANGUINE ET MEDECINE DU DON (FMC MG)

Equipe organisatrice

π Inter-universitaire : Prs HERVE, SOLARY, COSSON, NGUYEN, CAZENAVE et JANOT, regroupant les Facultés de Médecine du Nord et de l'Est : Besançon, Dijon, Lille, Nancy, Reims et Strasbourg.

Objectifs

π Accroître la sécurité de base sur de bonnes pratiques transfusionnelles, dont les bonnes pratiques de prélèvement, l'information des donneurs de sang, la visite médicale pré-don.

Durée et organisation

Les études conduisant à ce diplôme ont une durée de 1 an. L'enseignement comportera 3 modules de 2 à 3 jours répartis au cours de l'année universitaire, pour un total de 50 à 60 h d'enseignement théorique et 45 h de stages pratiques (soit 15 stages de 3 h).

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine (français et autres pays de la C.E.E).

Droits d'inscription hors droits universitaires :

500 euros.

Dans le cadre d'une convention de formation continue le coût de formation est fixé par la convention en fonction des prestations définies par l'organisme demandeur.

Evaluation des connaissances

Assiduité aux cours et validation de stages pratiques contrôlés par une fiche de présence gérée par l'enseignant responsable.

Examen écrit de fin d'année comprenant 3 séries de questions de 90 minutes chacune. Pour être admis, chaque candidat devra obtenir une moyenne générale des 3 modules au moins égale à 30 sur 60 sans note éliminatoire inférieure à 6/20 à l'un des 3 modules.

Renseignements

Secrétariat du Professeur Ph. NGUYEN

Mme LECLERE

tél. 03.26.78.36.84